

durable sur l'amélioration du développement industriel au Canada, et contribuera pour beaucoup à le faire grandir dans les sphères économiques, culturelles et intellectuelles. Les connaissances acquises à la suite de cette étude devraient donner une poussée colossale au Canada et, en y ajoutant un renouveau de foi et de confiance, nous permettre de compenser les occasions, hélas, perdues.

A mon avis, ce n'est pas par accident que l'Allemagne, qui a réévalué sa monnaie, gère ses finances nationales avec autant de réserve, et fixe de fait une limite statutaire à ses dettes. Pareille limite statutaire devrait, d'une façon générale, se rattacher au produit national brut, tout en n'en dépendant pas entièrement. À diverses reprises, au comité permanent des finances nationales et lors de l'étude des prévisions budgétaires, j'ai recommandé qu'on fixe un plafond sur la dette nationale. Il est vrai que le gouvernement actuel donne le bon exemple par son programme d'austérité, mais il me semble qu'il serait beaucoup plus utile si l'exécutif était lié par des restrictions parlementaires qui seraient établies, bien entendu, de temps à autre. Il faudrait assurer la souplesse nécessaire pour remédier aux urgences nationales telles que la guerre ou les crises nationales graves.

Je sais bien qu'en professant de telles opinions, je me range dans une minorité. Néanmoins, je profite décidément de cette tribune pour les exprimer de nouveau dans l'espoir qu'on leur prêtera plus d'attention qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

L'un des aspects les plus réjouissants du discours du trône concerne les Livres blancs qui seront présentés et dont j'ai déjà parlé. On en déduit que le gouvernement désire mettre le Parlement et le public dans sa confiance et faire cas de leurs opinions avant qu'une mesure définitive soit présentée dans tel ou tel domaine. Je crois que, pour la première fois dans l'histoire du Sénat, lorsque votre comité permanent des finances nationales a fait un rapport sur les crédits au cours de la dernière session, celui-ci recommandait qu'on n'introduise aucune mesure fiscale importante et immédiatement applicable avant de permettre au Parlement et au public de se faire entendre. Je suis heureux de dire que le Livre blanc qui traitera le problème de la fiscalité nous donnera à tous l'occasion d'exprimer notre opinion sur ce problème très important.

Le Livre blanc concernant la sécurité sociale est attendu avec beaucoup d'intérêt. C'est dans ce Livre que nous apprendrons sûrement comment notre premier ministre compte orienter ses efforts pour élaborer la

société juste. Il semble que le Canada soit unanime à penser que la législation qui nous gouverne du berceau à la tombe doit être entièrement refondue et j'espère, quant à moi, que sans minimiser le moins du monde l'importance qui s'attache à la protection de la dignité de l'individu, à l'octroi de logements convenables et à la protection de la santé des Canadiens, on réintroduira néanmoins, avec un peu plus d'efficacité, le concept de la récompense des efforts et même celui des aspects de la pénalisation minimale en diminuant les avantages économiques des Canadiens qui refusent simplement de faire leur possible pour permettre au Canada d'atteindre ses buts élevés. On dirait que notre société indulgente nous a conduits à des impasses et que nous devons consacrer tous nos efforts à reprendre le chemin des grandes réalisations.

Le sénateur Croll a traité, dans un discours remarquable, pour lequel nous aimerions tous, j'en suis sûr, le féliciter, de l'enquête sur la pauvreté qu'il dirige. Il a conclu hier ses remarques dans cette enceinte en parlant de la période 1929-1949. Usant de termes vigoureux, il a déclaré que nous avons erré pendant 40 ans dans le désert mais que nous voyons maintenant se dessiner la terre promise. Hélas, certains de nos compatriotes, qui connaissent la Bible, se souviennent que Dieu envoyait chaque matin la manne aux Hébreux sans qu'ils fussent obligés de travailler.

Pour faire contrepartie à l'observation du sénateur Croll à cet égard, et je suis sûr qu'il me le pardonnera à cause de notre origine commune, qu'il me soit aussi permis de me reporter au texte sacré en disant qu'auparavant dans ce texte, on nous rappelle que le travail était obligatoire pendant six jours et le repos autorisé seulement le septième.

De toute manière, nous ne devrions pas oublier que la terre promise n'a été obtenue que par du sang, de la sueur et des larmes, et un dur labeur, et lorsqu'il a fallu conquérir la terre promise des idéalistes comme Moïse ont dû céder la place à des hommes de guerre, comme Josué, avant d'atteindre leur objectif.

Par tous ces exemples, je m'efforce simplement de montrer qu'il est essentiel que nous nous rappelions les anciennes vertus solides sans oublier la nécessité d'assurer une productivité ininterrompue dans tous les aspects de notre vie.

En tant qu'avocat, je suis ravi de constater que nous serons saisis d'un projet de loi visant à instituer une commission nationale de réforme législative qui sera chargée d'amélio-